



# SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 Fax: 03 89 64 16 61

E-Mail : [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)

**Jeudi 12 mars 2009**

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article1061>  
si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

## SOMMAIRE

- 1) Le vendredi 3 avril 2009 : la veillée des écoles dans le Haut-Rhin
- 2) Comprendre la réforme de la formation des enseignants : une conférence le mercredi 25 mars 2009 à Mulhouse organisée par la FSU et différents outils pour se faire une idée
- 3) Des demi-journées d'informations syndicales spéciales « mouvement » le 1er avril 2009
- 4) Jeudi 7 mai 2009 : journée de formation syndicale « Quelles retraites pour demain ? »
- 5) Intégration dans le corps des PE

### 1) Le vendredi 3 avril 2009 : la veillée des écoles dans le Haut-Rhin

Les organisations suivantes : Avenir Ecole 68, Se-UNSA, SGEN-CFDT, SNUipp-FSU, APE, AREN 68, collectif SEPT, FCPE appellent les collègues des écoles à organiser des veillées dans les écoles du Haut-Rhin le vendredi 03 avril contre la politique actuelle de Xavier DARCOS.

- Qu'est ce qu'une veillée des écoles ?

C'est une soirée conviviale et citoyenne entre enseignants, élus et parents ; une soirée pour informer, expliquer, débattre des réformes DARCOS et de ses dangers autour d'un moment convivial. Une soirée pour montrer que nous restons mobilisés, tous ensemble, pour gagner la bataille des idées, pour une autre politique, une autre ambition pour l'éducation, un budget à la hauteur des besoins des élèves, des familles, de la société.

- Comment organiser une veillée des écoles ?

**Etape 1** : prendre contact avec le Maire pour lui demander l'autorisation d'organiser une réunion dans les locaux de l'école.

**Etape 2** : informer les enseignants, parents, élus de la veillée en utilisant les outils à disposition (affiche pour la salle des maîtres, invitation,...)

**Etape 3** : inviter les correspondants locaux de la presse (DNA et L'ALSACE)

**Etape 4** : organiser la veillée (organisation des débats mais aussi l'organisation matériel au cas où)

**Etape 5** : informer les organisations du bilan de l'action

Attention : un IEN ne peut pas vous interdire d'organiser ce type d'action pour 2 raisons :

- vous êtes en dehors de votre temps de travail

- le Maire est la seule personne qui peut vous autoriser/ ou refuser l'utilisation des locaux de l'école en dehors des horaires de classe.

Vous pouvez vous regrouper à plusieurs écoles (de même village ou de même quartier,...) pour l'organiser.

N'hésitez pas à prendre contact avec les différentes organisations pour des conseils concernant l'organisation.

- Des outils pour vous aider :

[Une affiche pour les écoles](#)

Prévenez le SNUipp de votre participation à la veillée des écoles.

Le SNUipp mettra, la semaine prochaine, à votre disposition du matériel pour gérer cette veillée (diaporama, tract, documents de débat,...)

## **2) Comprendre la réforme de la formation des enseignants : une conférence le mercredi 25 mars 2009 à Mulhouse organisée par la FSU et différents outils pour se faire une idée**

La réforme de la formation des enseignants et des concours de recrutement est un axe fort des luttes menées par les universités actuellement. La FSU travaille à élargir cette thématique "de la maternelle à l'université".

**Dans ce contexte, le SNUipp 68 avec la FSU 68 organise : "une table ronde/conférence" sur le thème "Enjeux et luttes autour de la formation des enseignants et des concours de recrutement", le mercredi 25 mars à 14h30 amphi Hadamard, à l'UHA de Mulhouse**

Pour les collègues qui le veulent, cette après-midi pourra être considérée comme une demi-journée d'informations syndicales.

Pour cela, il faut envoyer un courrier à votre IEN au moins 8 jours avant.

[Le courrier-type est en lien ici.](#)

Vous pourrez décaler cette demi-journée d'informations syndicales des 18 heures d'animation ou des 2 demi-journées à récupérer du lundi de Pentecôte. Une attestation vous sera remise au moment de la réunion.

**Voici aussi quelques outils pour comprendre la réforme de la formation des enseignants et ses enjeux :**

[- un diaporama complet](#)

[- un dossier complet du café pédagogique](#)

[- une tribune dans le journal Le Monde « Parents si vous saviez... »](#)

[- un article : la maîtrise expliquée à ma fille](#)

## **3) Des demi-journées d'informations syndicales spéciales « mouvement » le 1er avril 2009**

Afin d'aider les collègues à faire leurs vœux et pour leur apporter toutes les précisions nécessaires, le SNUipp organise (en dehors du stage de formation du 31 mars 2009) 2 demi-journées d'info. syndicales à :

**Colmar : le 1er avril 2009 de 9h à 12h à l'IUFM**

**Mulhouse : le 1er avril 2009 de 9h à 12h au local du SNUipp (19 bld Wallach)**

Pour y participer, il faut envoyer un courrier à votre IEN au moins 8 jours avant.

[Le courrier-type est en lien ici.](#)

Vous pourrez décaler cette demi-journée d'informations syndicales des 18 heures d'animation ou des 2 demi-journées à récupérer du lundi de Pentecôte.

Une attestation vous sera remise au moment de la réunion.

## **4) Jeudi 7 mai 2009 : journée de formation syndicale « Quelles retraites pour demain ? »**

Stage syndical **Quelles retraites pour demain ?**

**JEUDI 7 MAI 2009** de 9h -16h Université de Haute Alsace à Mulhouse **Amphi. Schutzenberger** (rue des Frères Lumières)

" Quelles retraites pour demain ? ", c'est une des nombreuses questions que vous pourrez poser à Daniel RALLET, membre du bureau national de la FSU, responsable de ces questions au sein de notre Fédération

*Comment participer à cette journée : il suffit de nous renvoyer un mail pour nous prévenir de votre présence et d'adresser une demande d'autorisation d'absence (voir lettre-type, pas de convocation à attendre) par voie hiérarchique un mois avant le stage (7 avril dernier délai). Ce stage n'est pas*

*comptabilisé dans les deux demi-journées d'infos syndicales annuelles. Nous vous donnerons une attestation de présence lors du stage.*

[Lettre-type d'autorisation d'absence](#)  
[Une affiche pour la salle des maîtres](#)

### **5) Intégration dans le corps des PE**

- 1<sup>er</sup> concours interne : 6 places dans le Haut-Rhin
- Liste d'aptitude : 50 places pour le Haut-Rhin

**SYNDIQUEZ-VOUS TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS**, pour défendre l'école publique et nos droits. [Le bulletin d'adhésion en cliquant ici](#)

**Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.**

**Salutations syndicales.**

**Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>**